

La *Pigne de Magonty* a pour vocation de communiquer aux Magontins les informations qui les concernent. Les privilégiés qui ont accès à Internet reçoivent cette information très rapidement mais le syndicat de quartier pense également à tous ceux qui n'ont pas accès à ce mode de communication : il a donc décidé d' étoffer le bulletin qui paraîtra dorénavant quatre fois par an sous cette nouvelle présentation.

Fête des Associations

Centre de Romainville - Samedi 21 mai 2005

Programme de la journée

15 h 00 :



Tournoi de pétanque

Inscriptions auprès de Daniel Barrère (☎ 05 56 36 43 80)

Le tournoi sera organisé si un nombre suffisant de concurrents se manifeste et si la météo est favorable.

17 h 00 :

Spectacle présenté par les associations de quartier

Danse et Rythme

Présentation par chaque classe de danse



Théâtre avec *ÉTADAM*

Spectacle présenté par mes adhérents



18 h 15 :

Tour d'Europe en loto

19 h 00 :

Remise des récompenses des tournois de football et de pétanque

19 h 15 :

Apéritif offert par le syndicat de quartier en présence de Monsieur le Maire et des élus

Un jambon à gagner

20 h 15 :

Soirée des associations animée par Jo Musique

Repas dansant (bon de réservation ci-dessous)

----- ✂ -----

Nom : Adresse :

Bon de réservation Repas (voir le menu au recto)

(à retourner avant le 14 mai 2005)

Je participerai au repas dansant du 21 mai Oui Non

Nombre de repas adultesx 15 € =€

Nombre de repas enfants (moins de 12 ans)x 5 € =€

Total :€

Paiement par chèque à l'ordre de S. Q. Magonty à remettre avec le bon de réservation à votre correspondant :

Jasmine Munier	12, rue du Transvaal	06 13 03 54 07
Marie Claude Charrier	215, rue de la Princesse	05 56 36 98 84
Liliane Payen	22, rue de Romainville	05 56 36 78 91

Buffet de la soirée

Menu

adultes : 15€

Salade tunisienne
Couscous Royal
Plateau de fromages
Tartelette et gâteaux

Vin de Bordeaux et crémant (avec supplément)

enfants : 5 €

Salade de tomates
Couscous poulet
Tartelettes
Plateau de fromages
Jus de fruit

La vie des associations

Club des Camélias

Afin de diversifier ses activités, le club des Camélias envisage de s'associer avec l'Espace Seniors de la ville de Pessac pour proposer à ses adhérents des « sorties découvertes » pour la période de mai, juin et juillet. Dans ce cadre, le club achètera un certain nombre d'abonnements qu'il mettra à la disposition de ses adhérents, ce qui leur permettra de participer, pour une somme modique aux différents voyages organisés par la ville de Pessac. Toutes les sorties sont accompagnées d'un guide qui vous fera découvrir les richesses de notre patrimoine.

- 12 mai : Tourbes et granits de Corrèze dans la région de Meynac (7 €)
- 31 mai : Découverte du rucher école de Cestas (5 €)
- 7 juin : Les calvaires de la rive droite de l'estuaire de la Gironde (6€)
- 16 juin : L'histoire insolite de Carbon-Blanc : de la villa gallo-romaine à l'abbaye cistercienne (6 €)
- 23 juin : Les calvaires de la rive droite de l'estuaire (suite) (6 €)
- 30 juin : La grave de Garonne de Blanquefort à Parempuyre (6 €)
- 5 juillet : Terre de Gironde : l'art des tuiliers et les briquetiers. Visite de Gironde-sur-Dropt et des usines de production traditionnelle (6 €)

Croq'Notes

Le **samedi 14 mai 2005 à 20h30** à l'église Saint-Jean-Marie Vianney, la chorale Croq'Notes accueille la chorale Les Triolets (Allier). À cette occasion, ils vous invitent à partager un moment musical. L'entrée est libre.

L'Écosite du Bourgaillh

Le 26 mars 2005, le syndicat de quartier a organisé à la maison de quartier une réunion d'information sur l'avancement des travaux de l'Écosite du Bourgaillh, présenté par Dominique Dumont, conseillère déléguée l'Environnement, conseillère communautaire et Jean-Jacques Tastet, chef du projet Écosite. Ils ont exposé un tour d'horizon complet sur les réalisations, sur les travaux en cours et sur les projets, notamment celui du Parc à thème qui s'est récemment transformé en parc animalier. Les habitants du quartier, venus en nombre, ont pu poser des questions aux intervenants.

- 12 juillet : Mystérieux sables de nos côtes : une découverte différente du Bassin d'Arcachon : Croisière sur le bassin (20 €)

Si vous êtes intéressé(e) par cette initiative, contactez **Liliane Payen 05 56 36 78 91**

Les modalités d'utilisation de ces abonnements seront définies par le club. Pour plus de détails sur le contenu de chaque voyage, contactez l'Espace Seniors de la ville de Pessac.

Voyage des Camélias 9 juin 2005

Cabaret de Papagayo à Clairac (47)

Contacts : Mme Mora (05 56 07 63 58)

Mme Payen (05 56 36 78 91)

Jeux de société

Le syndicat de quartier envisage de créer un club dédié aux jeux de sociétés. Il permettra à toutes les personnes intéressées par cette activité de passer un moment convivial autour d'une table : tous les jeux de carte (belote, bridge, tarot, etc.) mais aussi le scrabble, les échecs, les dames, et d'autres jeux moins connus pourront être pratiqués, pour commencer, tous les vendredis après-midi de 14h à 18h. Il est ouvert à tous les âges. Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître en téléphonant au 05 56 38 81 11.

Danse et Rythme

Présentation de cours à la salle Bellegrave le **18 juin 2005** en matinée à 15h00 et en soirée à 20h30.



Inauguration du 23 avril 2005

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

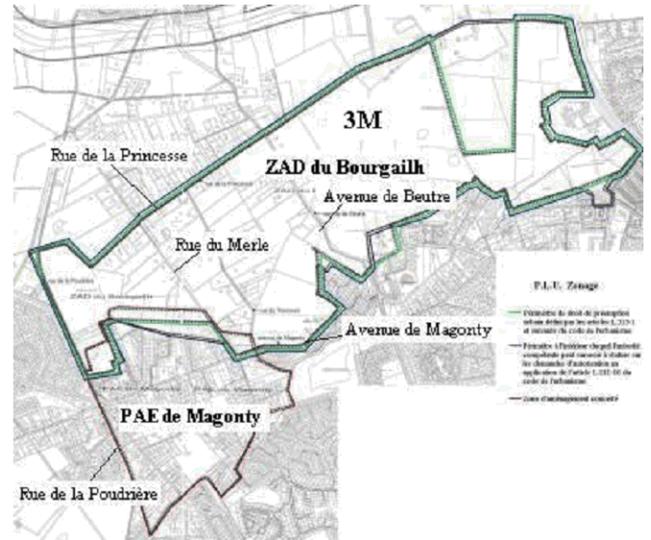
Les plans de zonage de la CUB qui entrent dans le cadre du PLU ont été présentés aux conseillers communautaires le 7 janvier 2005. Ils sont consultables sur le site de la CUB. Ils se composent des plans de zonage, des plans des périmètres divers et des plans des servitudes d'utilité publique. Nous en avons extrait les plans qui concernent le quartier de Magonty, à l'exception des plans des servitudes d'utilité publique qui présentent peu d'intérêt.

Les plans de zonage : le quartier se partage en zones naturelle (N2 ou N3) ou agricole (A) et en zones urbaines pavillonnaires (UPm ou UPI) qui traduisent la réalité. Ce découpage est conforme à celui qui avait été présenté lors des réunions de concertation.

Les périmètres divers. Ils concernent le PAE de Magonty et la ZAD du Bourgaillh :

Le PAE de Magonty. Pour faire face aux investissements permettant de réaliser les infrastructures des constructions dans le quartier, le programme d'aménagement d'ensemble a été mis en place dès 1993. Il concerne un périmètre qui s'étend au sud de l'avenue de Magonty et à l'est de la rue de la Poudrière. Il est sensiblement limité par le cours du Peugue. Son maintien est sans aucune incidence pour les riverains : seuls les nouvelles constructions seront touchées au moment du dépôt de permis de construire.

La ZAD du Bourgaillh. Ce périmètre est lié à l'Écosite du Bourgaillh. Il s'étend sur les quartiers de 3M et de Magonty. À Magonty, il est limité par la rue de la Princesse au nord et s'étend jusqu'à la rue de la Poudrière à l'ouest. Au sud, il est limité par les lotissements qui bordent l'avenue de Magonty.



Les périmètres divers

Les terrains sont inconstructibles et les demandes d'autorisations feront certainement l'objet d'examen plus attentifs qu'ailleurs de la part des autorités compétentes. De plus, les notaires sont tenus de signaler la vente des terrains à la ville qui peut en décider l'acquisition : dans ce cas, les prix du terrain et des bâtiments sont fixés par les Domaines et peuvent ensuite faire l'objet de négociations avec la ville.

L'enquête publique se déroulera du 23 mai au 8 juillet 2005. En cas de désaccord, il est encore temps de se manifester en contactant le service de l'urbanisme à la mairie.

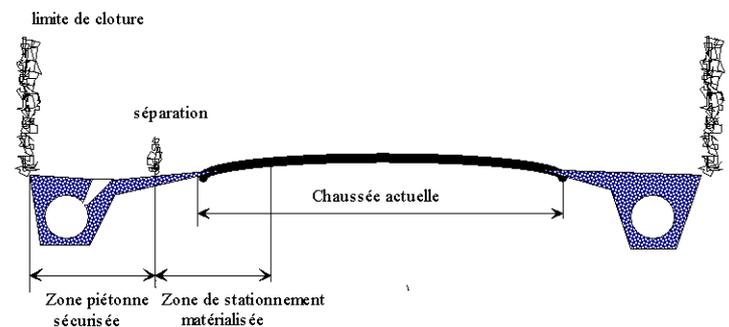
La voirie

L'avenue du Port Aérien

La commission voirie a présenté à la mairie son projet d'aménagement. Comme il a été annoncé lors de l'assemblée générale, ce dernier a retenu l'attention du Maire qui a décidé de le soumettre à la CUB. Compte tenu de l'ampleur du projet, les travaux seront certainement étalés sur plusieurs tranches et ne démarreront pas avant 2006.

La signalisation des rues de la Princesse et de la Poudrière

Dans un courrier adressé à la ville en mai 2004, nous signalions les incohérences de la signalisation le long de la rue de la Princesse. Cette voie, située hors agglomération, étant à la limite des communes de Mérignac et de Pessac sur une partie de son parcours, il a fallu négocier avec



Projet d'aménagement de l'avenue du Port Aérien

Mérignac pour arriver à un accord. C'est chose faite aujourd'hui et les panneaux ont été mis en place. Hormis le secteur des virages entre les rues du Merle et de la Poudrière, la vitesse est limitée à 70 km/h.

Pour la rue de la Poudrière, des panneaux de limitation de la vitesse à 70 km/h ont été disposés depuis la rue Bernard Blier jusqu'aux Domaniales du Golf.

Antennes de téléphonie mobile

Lors du comité de suivi Antennes de téléphonie mobile du 17 mars 2005, la ville a demandé au syndicat de quartier de définir des points de mesure de rayonnement électromagnétique autour de l'antenne de téléphonie mobile de la rue du Transvaal.

Ces mesures contractuelles entrent dans le cadre de la charte signée le 3 juin 2004 entre les opérateurs et la mairie d'une part, la mairie et la Fédération des syndicats de quartiers d'autre part. Le syndicat de quartier de Magonty prépare une proposition.

Les animations

La rencontre magontine *de Vers en Verre* s'est déroulée sous l'égide du Club d'Initiation à la Dégustation. Après la première rencontre sur la littérature « Entre Mets et mots » dont le succès est incontestable, c'est plus de soixante personnes qui se sont retrouvées pour un assemblage entre le vin, la poésie et les chansons à boire, savamment dosé par nos maîtres sommeliers Serge et Daniel.

Tout a commencé par l'écoute attentive des textes et des poèmes qui exprimaient ce que chacun ressent dans cette boisson mythique mais que l'on ne sait pas toujours traduire.

Puis les esprits s'échauffant après les premières dégustations, les textes sont devenus plus libertins et tout a fini par des chansons accompagnées par l'accordéon virtuose de Daniel.



Guy Vatus

Des dégustations présentées par Guy Vatus, chambellan de la confrérie des épicuriens palatins ont ponctué cette soirée.

Autres invités à cette soirée, deux artistes : Juanico qui a

présenté sept compositions réalisées autour du vin *Du cépage à la douelle* et deux aquarelles d'Annie Barrère sur les *Arômes*. Merci aux organisateurs et aux lecteurs qui ont participé au succès de cette soirée.

La rencontre magontine du 16 avril 2005 était vouée aux arts plastiques sous le thème *La gourmandise sous le pinceau* avec la participation très active de Carré d'Arts.



Une vue du public

Ils étaient tous là, élus, organisateurs, artistes et spectateurs, la gourmandise se lisait dans leurs yeux. De cette assemblée enjouée, les uns se régalaient du travail des autres, fusaient de succulents qualificatifs.

Un grand merci aux artistes qui ont participé à cette manifestation qui a attiré un public nombreux. Elle s'est terminée par un vernissage en présence Pierre Auger, Maire de Pessac et Danielle Le Roy, adjointe déléguée à la culture.

Variation autour d'un festin. La 4^{ème} Rencontre Magontine se déroulera le vendredi 10 juin à 20h30 à l'église Saint-Jean-Marie-Vianney. Le concert sera donné par la Chorale *Croq'notes* et l'orchestre de l'EMP.

Adhésions

Le syndicat de quartier a pour objectif de défendre vos intérêts. Pour être vraiment efficace, il a besoin de votre soutien. Adhérez au syndicat de quartier pour la modique somme de 7 € par an et par foyer.

Bulletin d'adhésion

Nom :

Adresse :

Courriel :

Prénom :

souhaite adhérer au Syndicat de quartier de Magonty pour l'année 2005.

Ce bulletin à retourner accompagné d'un chèque de 7 € libellé à l'ordre du Syndicat de Quartier de Magonty, Place de la Résistance, 33600 PESSAC